

Le 9 janvier 2025.

Cher-es collègues bénéficiaires, agents des Industries Electriques et Gazières,

Le 9 décembre dernier, comme vous le savez certainement, le cyclone Chido a dévasté l'île de Mayotte.

Sur place leur situation est très préoccupante, car ils manquent de tout. L'évaluation des dégâts ainsi que la reconstruction, sur un département français, abandonné par la République, seront très longs et nécessiteront des moyens très importants.

L'ensemble des CMCAS d'Occitanie ont décidé d'organiser l'envoi d'un container solidaire de première urgence. L'idée est de le remplir de dons de matériel et de nourriture essentiels, au minimum vital, pour éviter un deuxième drame humanitaire.

Ce container sera stationné à Montpellier du 27 au 31 Janvier. Il partira ensuite pour le port de Fos-sur-Mer.

D'ici là, nous vous proposons d'organiser des collectes et de les déposer dans les antennes de proximité des CMCAS de votre périmètre. Vous noterez qu'en raison de la gravité de la situation, ce délai pour rassembler le matériel, est très court et nécessite, une mobilisation de tou-tes, sans précédent.

Les élu-es locaux des Activités Sociales se rendront disponibles afin de répondre au mieux à toutes vos questions.

Nous sommes en lien avec la CMCAS de Mayotte qui nous fait régulièrement état de l'évolution de la situation sur son territoire mais aussi sur les conditions de vie de leurs bénéficiaires.

Cette aide a donc vocation à les soutenir dans un premier temps à moyen terme, en attendant que la situation se stabilise.

Nous tenons à souligner et remercier par la même occasion, l'ensemble de nos collègues électriciens, qui fidèles aux valeurs chères au service public, se sont portés volontaires pour rétablir l'électricité aux sinistrés, pendant cette période sensible des fêtes de fin d'année.

Nous vous remercions par avance pour votre générosité et pour votre solidarité.
Nous vous informons ci-dessous de la première liste des besoins recueillis par la CMCAS Mayotte auprès de ses bénéficiaires.

Solidairement votre,

Les Président-es des CMCAS d'Occitanie



Nathalie BUFFET
Présidente de la
CMCAS Aude-
Pyrénées-Orientales



Jérôme TREVIN
Président
de la CMCAS
de Cahors



Slimane MADADI
Président
de la CMCAS
Languedoc



Nelly FOURNIER
Présidente
de la CMCAS
de Rodez



Noémie BICKEL
Présidente
de la CMCAS
de Toulouse

Liste des besoins exprimés :

- Matériels puéricultures (couche, lait en poudre, biberons...)
- Protections féminines
- Produits d'hygiène (**gel et lingettes hydroalcoolique EXCLU**)
- Médicaments et trousse de secours
- Vêtements d'été
- Jouets non électriques
- Nourriture à longue DLC (pâtes, sel, sucre, farine, conserves, légumes et fruit secs, etc.) – **HUILE EXCLUE car inflammable.**
- Packs d'eau
- Outillage (tronçonneuse, etc.) et petit matériel (cordes, clous, vis, collier, etc.)
- EPI (gants, chaussure de sécurité, bottes, lunette, bouchons oreilles, etc.)
- Groupe électrogène
- Boitier réseau starlink
- Ciment
- Matériel scolaire (feuilles, cahier, crayons, feutres, tableau, ordinateurs, imprimantes, etc.)
- Bougies d'éclairage
- Lampe solaire
- Recharge téléphone solaire

ATTENTION !

Le matériel va être expédié par voie maritime dans un container : **sur chaque colis doit être noté de manière clair le poids du colis, la nature des denrées ou des objets, et la valeur marchande estimée.**

Encore un grand merci à toutes et tous.